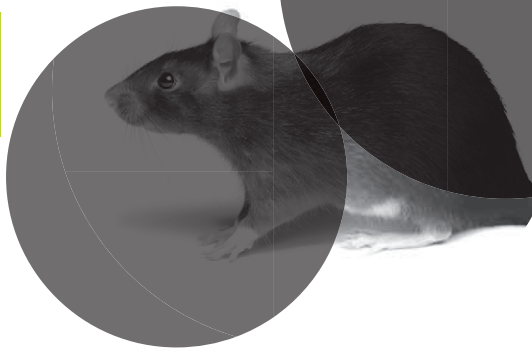




LA LEPTOSPIROSE

qu'est-ce que c'est ?



 **simetra**
Santé au travail Adour Pays Basque



LA LEPTOSPIROSE

La leptospirose parfois appelée “maladie du rat” est une maladie infectieuse due à des bactéries appelées leptospires.



LA BACTÉRIE

Elle peut survivre plusieurs mois dans un milieu extérieur humide (la bactérie meurt rapidement quand elle est exposée au plein soleil - UV -, à l'eau salée ou dans un milieu acide).

OÙ SE TROUVE-T-ELLE ?

- Principalement dans les urines des rongeurs (même si l'infection se rencontre chez les autres mammifères).
- Dans les eaux douces (même limpides), surtout en saison chaude (été, début de l'automne) ; il n'y a pas de leptospires dans les eaux froides, c'est pour cette raison qu'il y a très peu de cas en France et beaucoup plus outre-mer.
- Dans un environnement humide contaminé par ces urines.

COMMENT PÉNÈTRE-T-ELLE DANS NOTRE ORGANISME ?

- Lors d'un contact avec une eau douce contaminée, par la peau, en présence de lésion (plaies, égratignures).
- Sur les muqueuses (oeil, bouche, nez...).



LES SYMPTOMES DE LA MALADIE

- Ils apparaissent 1 à 2 semaines en moyenne après la contamination ; la leptospirose se manifeste sous des formes variées qui rendent le diagnostic difficile car elle peut être confondue avec une forte grippe :
- Fièvre (en général $>39^{\circ}$).
- Douleurs musculaires, articulaires, abdominales et forts maux de tête.

La maladie peut s'aggraver 4 à 5 jours après les premiers signes et s'étendre aux méninges, au foie, aux reins, aux poumons et même être mortelle.

La maladie peut être traitée efficacement par un traitement antibiotique.

La leptospirose est une maladie professionnelle (tableau n°19).

Les mesures de prévention

PRÉVENTION

Mesures générales : dératisation

Mesures individuelles de protection :

équipements de protection contre l'eau et les urines d'animaux.

- Gants, bottes, cuissardes.
- Combinaisons ou vêtements de protection.
- Lunettes anti-projections.
- Respect des règles d'hygiène : ne pas fumer, boire, manger sans s'être lavé les mains.



VACCINATION

Il existe un vaccin pour prévenir la leptospirose et ainsi protéger les personnes exposées.

Deux injections espacées de 15 jours, un premier rappel 6 mois après, puis un rappel tous les 2 ans. Elle n'est efficace que contre une seule variété de leptospires : (*L. icterohaemorrhagiae*). Elle est justifiée lors de conditions d'exposition majeure et/ou permanente, essentiellement en milieu professionnel. Si la vaccination est recommandée par le médecin du travail, elle doit être prise en charge par l'employeur.

La vaccination ne dispense en aucun cas du port d'équipements de protection individuelle.



OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

- Prendre en compte ce risque au même titre que tous les autres risques professionnels.
- Le faire figurer sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (rubrique risques infectieux).
- Former et informer les salariés au risque leptospirose, à l'hygiène, aux mesures collectives et au port des équipements de protection individuelle.



EN CAS DE PLAIE...

IL FAUT :

- Laver abondamment à l'eau potable et au savon.
- Désinfecter avec une solution antiseptique
- Protéger la plaie avec un pansement imperméable.

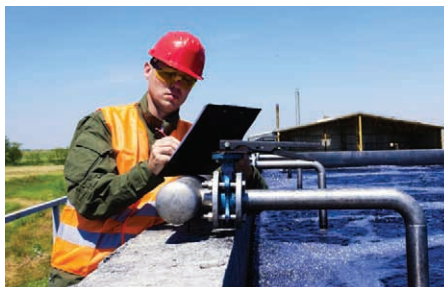
IL NE FAUT PAS :

Rincer avec une eau non potable, même limpide.

Activités/professions à risques

LES SALARIÉS LES PLUS EXPOSÉS SONT CEUX TRAVAILLANT :

- En milieu extérieur humide.
- Dans des lieux confinés (en présence d'eaux stagnantes ou manipulant des déchets pouvant être souillés).
- Egoutiers.
- Employés de stations d'épuration.
- Pisciculture en eau douce.
- Travaux d'entretien de canaux, berges.



ET CEUX QUI TRAVAILLENT DIRECTEMENT AU CONTACT DES URINES D'ANIMAUX CONTAMINÉS :



- Piégeurs, gardes-chasse.
- Gardes-pêche.
- Employés d'animalerie.
- Vétérinaires.
- Employés des abattoirs.



SERVICE INTERENTREPRISES DE SANTÉ AU TRAVAIL ADOUR PAYS BASQUE
Bâtiment le Récif - 26 Allée Marie Politzer - 64200 BIARRITZ
Tél. 05 59 58 38 80 • www.simetra.fr